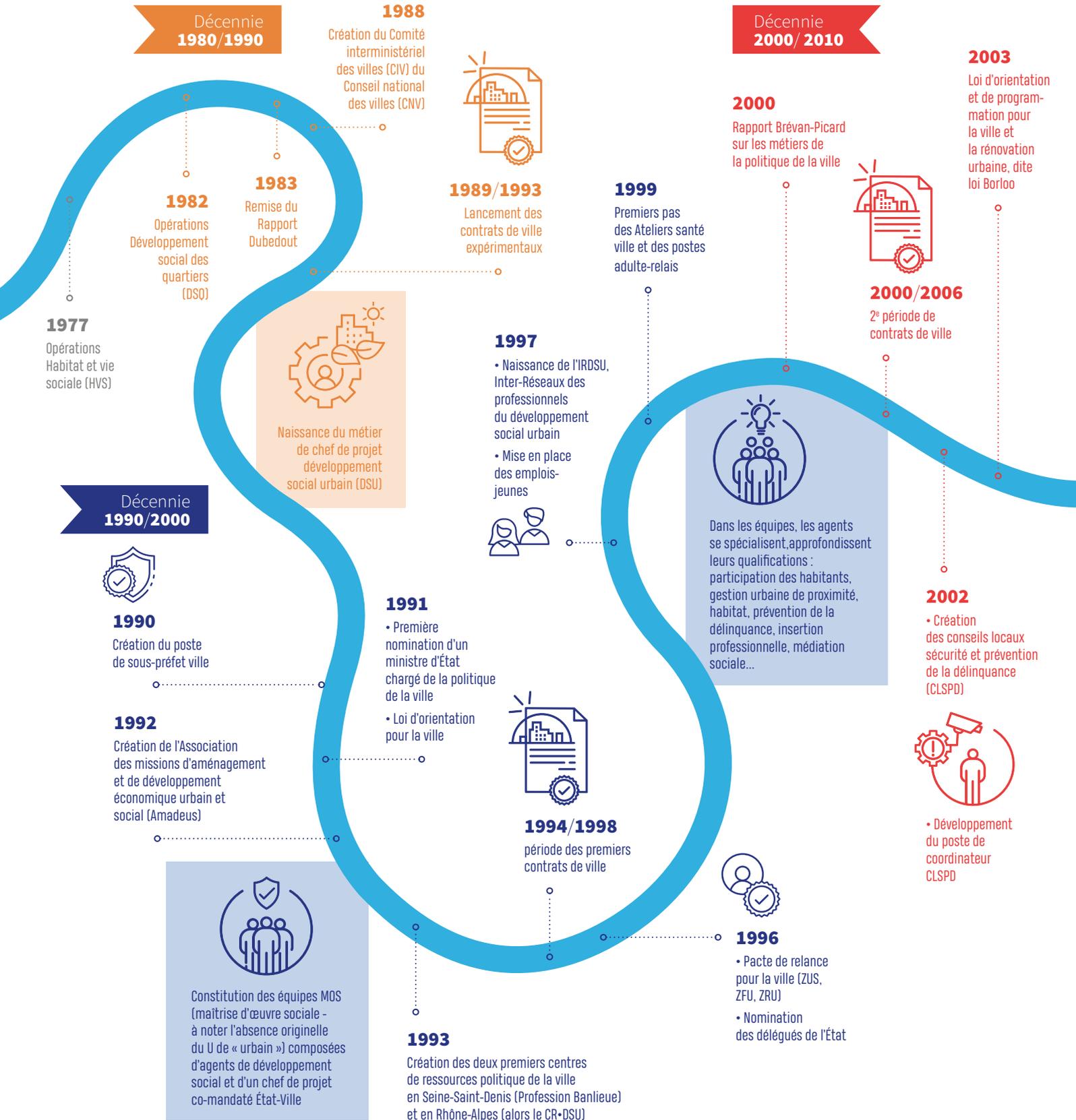


# Au fil de l'eau : une chronologie de l'évolution des métiers

Avec cette frise, nous avons souhaité éclairer les liens entre les principales dates de la politique de la ville et l'évolution de son ingénierie\*. Par souci de simplification, nous avons choisi une présentation par grandes étapes. La décennie 1980-1990 est celle de l'expérimentation de ce qui deviendra la politique de la ville. De 1990 à 2000, c'est la période d'institutionnalisation de la politique de la ville et de constitution des équipes. La décennie 2000-2010 se caractérise par l'explosion des dispositifs et la sectorisation des métiers. La réforme de 2014 est un tournant majeur dans la décennie 2010-2020, qui renforce les phénomènes d'accroissement et de diversification des professionnels. Enfin, le récent Comité interministériel des villes de l'automne 2023 marque une nouvelle page de la politique de la ville à écrire par les professionnels.





La sectorisation des métiers par thématique entraîne l'apparition des chargés de mission spécialisés.

## 2005

- Loi de programmation pour la cohésion sociale qui acte la création des programmes de réussite éducative (PRE)



- Constitution des équipes PRE avec essentiellement un coordinateur et des référents de parcours

## 2004

- Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et lancement du Programme national de rénovation urbaine (PNRU)



- Apparition du poste de chef de projet renouvellement urbain



## 2006/2013

Période des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs)



## 2007/2013

- Le volet urbain de la politique de cohésion de l'Union européenne se décline dans les quartiers français sous la forme de projets urbains intégrés (PUI).
- les équipes politique de la ville des 7 agglomérations rhônalpines concernées montent en compétences sur les rouages de la politique de cohésion et la gestion des fonds européens.



## 2008

- Création du poste de délégué du préfet
- Naissance de l'Association nationale des acteurs de la réussite éducative (Anaré)

## 2009

- Le service d'amorçage de projet de la Caisse des dépôts et consignations devient CitésLab, dispositif d'appui à l'émergence de projets de création d'activités.



- Les postes de chefs de projet CitésLab fleurissent sur les territoires.



## 2024/2030

Nouvelle période de contrats de ville

## Décennie 2020/2030

## 2020

- Pandémie de Covid-19, confinement
- Création de l'opération Quartiers d'été
- Lancement des cités de l'emploi et des quartiers fertiles



- Apparition des référents cité de l'emploi et des chefs de projet quartier fertile

## 2023

Révision de la géographie prioritaire et nouvelles orientations pour les futurs contrats de ville



## 2015/2022

- Période des contrats de ville nouvelle génération
- L'Agence régionale de santé AuRA lance la médiation en santé dans les quartiers prioritaires.
- Dans les services de droit commun de l'État (Pôle emploi, ARS, DRAC...), des interlocuteurs politique de la ville sont identifiés.  
En AuRA, dans les collectivités :
  - apparition de toutes petites équipes (un chef de projet accompagné d'un agent de médiation) dans les sites entrant en géographie prioritaire, exclusivement des villes petites et moyennes ;
  - recrutement de médiateurs santé (à la marge) et d'agents en charge de la participation citoyenne ;
  - rapprochement des équipes politique de la ville avec les agents du développement économique.



## Décennie 2010/2020

## 2013

Création de l'Association nationale des délégués du préfet (ANDP)

## 2017

Constitution de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

## 2019

- Lancement des premières cités éducatives
- Les chefs de projet opérationnels cités éducatives voient le jour.

## 2014

- Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy
- Lancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)



\* À noter des disparités selon les territoires : certains professionnels ne sont pas nécessairement rattachés à l'équipe politique de la ville de la collectivité, quand d'autres ne sont pas agents publics, le dispositif ayant été confié à une association (exemple de l'ASV).